

Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire

Politique de la Ville et ESS : quelles rencontres ?



L'ESS, un objet encore non identifié

De quelques débats mal posés à une définition inclusive

- ◆ Une économie de militants et alternative et/ou une économie marginale ?
Économie marchande et/ou économie non marchande ? Economie de substitution au service public ?
- ◆ Une économie pour les pauvres et/ou une économie pour les bobos ?
Une économie subventionnée et/ou une économie sous évaluée ?
- ◆ Economie de services, tiers secteur et/ou modèle économique à part entière ?
Innovation sociale ?
- ◆ Une économie définie par ses statuts et/ou une organisation définie par ses pratiques et valeurs ? Modèle économique et/ou démocratisation de l'économie ?

Une reconnaissance nationale de l'ESS relativement récente

1981 : Création de la Délégation Interministérielle à l'Économie Sociale

1999 : Consultations Régionales de l'Économie Sociale et Solidaire

2000 : Secrétariat d'État à l'Économie Solidaire

2010 : Rapport Vercamer

2012 : Ministre délégué à l'Économie Sociale et Solidaire

2013 : Un projet de loi ESS en préparation

L'ESS en région parisienne

- ◆ 386 300 salariés (dont 29 439 en Essonne), 26 000 entreprises (dont 2644 en Essonne (6,8% des entreprises régionales), 65 % des emplois occupés par des femmes, 10.8 milliards de rémunérations brutes.
- ◆ Un mouvement qui réconcilie sphère politique et sphère économique, notamment en mettant en avant la question de la gouvernance dans les entreprises et en pratiquant des expérimentations pour la transition dans laquelle nous sommes.

Les objectifs du RTES

- **Renforcer la place de l'ESS** dans les politiques publiques
- « **Optimiser** » le rôle des **politiques publiques** dans le développement de l'ESS

Au travers de :

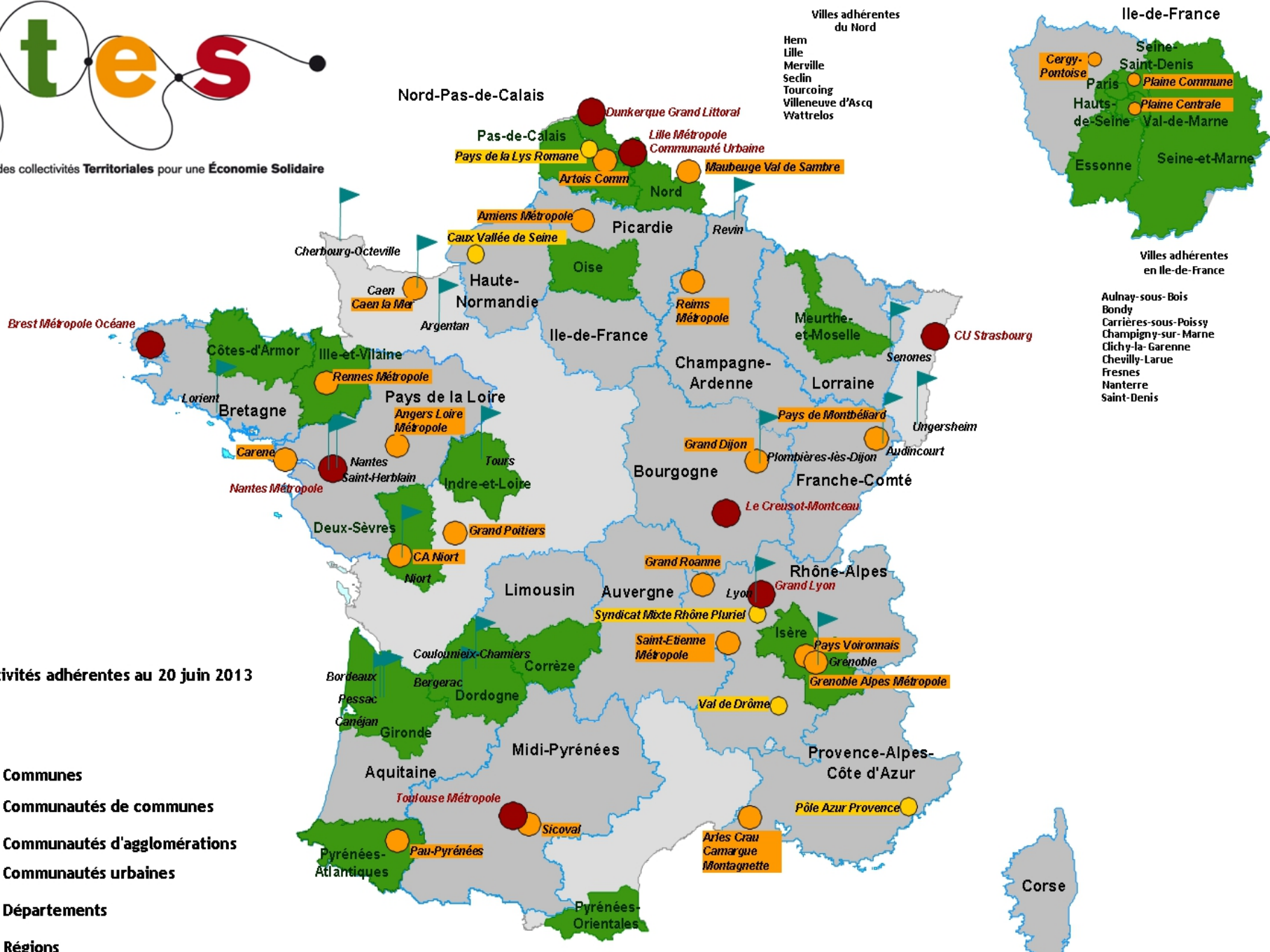
- La **valorisation et le soutien** des initiatives des collectivités en matière d'ESS
- Le **partage et l'échange** des bonnes pratiques
- La **recherche des conditions d'amélioration** des politiques mises en œuvre
- le plaidoyer auprès des **institutions nationales et européennes**

110 collectivités adhérentes (régions, départements, intercommunalités, villes)

en octobre 2013



Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire



Les actions du réseau

- Organisation de **journées d'échange et de débat**, et d'études
- **Formation** d'élus et de techniciens des collectivités
- **Publications** : lettre électronique mensuelle ; lettre d'info papier trimestrielle ; site ressources
- Développement de **partenariats**, notamment avec des réseaux de collectivités locales → Déclaration commune autour de l'ESS
- **Défense et promotion de l'ESS** (*Conseil Supérieur de l'ESS, élaboration de ; Adhésion au RIPESS et participation aux travaux de l'intergroupe du Parlement Européen Économie Sociale ; Interventions diverses*)

Politique de la Ville et politique de l'ESS

- Deux politiques publiques qui s'intéressent aux territoires et qui mobilisent les habitants en s'appuyant sur leurs potentiels ;
- Deux politiques publiques qui ont un mode de faire mettant l'accent sur la co-construction et la coproduction ;
- Deux politiques publiques qui ont pourtant du mal à se conjuguer ensemble depuis la naissance de la politique de la Ville ;
- Deux politiques publiques qui ont besoin l'une de l'autre.
D'où la convention d'objectifs pour les quartiers prioritaires conclut le 27 septembre entre les deux ministres.

Comment les acteurs de l'ESS peuvent contribuer à la politique de la Ville ?

Exemple d'une feuille de route à partir des quatre objectifs de la convention de septembre 2013 sur un territoire comme Lille Métropole

Création d'activités, suivi, accompagnement et consolidation, un point de rencontre historique

- Amélioration des connaissances : auto-entrepreneuriat, dispositif d'appropriation collective des connaissances.
- Création d'activités dans les quartiers : structure collective pour auto-entrepreneurs connectée aux projets de locaux partagés, aux services d'ESS en pied d'immeuble ou aux CAE.

L'insertion, le lieu traditionnel de la rencontre

- Clause d'insertion : le rôle d'organismes dédiés comme les MDE/PLIE ou à Lille Métropole un GIP LM ANRU
- Mais une veille insuffisante sur les marchés d'insertion, des recours trop timides aux articles 53 et 30 du CMM et des évaluations encore faibles des parcours d'insertion
- Et attention à ne pas focaliser l'ESS sur l'économie de réparation !

Accès des jeunes des quartiers aux emplois de l'ESS

- Les salariés de moins de 30 ans représentent 19% des effectifs de l'ESS (chiffre 2010 IDF).
- Sur les quartiers, ces emplois sont essentiellement dans des associations.
- Ces activités ne se développeront que si CT et État stabilisent le modèle économique de ces associations en compensant durablement les charges de service public.

Accès des jeunes aux emplois de l'ESS

- 162 000 salariés partent à la retraite dans les 20 prochaines années en IDF ; il s'agit beaucoup de cadres (action sociale, santé, enseignement). L'ESS est un vivier de recrutement qu'il faut alimenter.
- Mais il faut aussi préparer les conditions de l'emploi (mobilité à travers garages solidaires, médiation dans les transports, mini crèches en quartier) et d'un emploi de qualité.

Développement de l'entrepreneuriat social et de l'innovation sociale

- Faciliter le passage de l'idée au projet pour le porteur d'idée : l'émergence via les cités LAB en capacité d'accompagner des projets collectifs sur la durée (avec un financement non dégressif).
- Mettre en place un pôle territorial de coopération économique (PTCE) incluant la géographie de la politique de la Ville (exemple Cluster initiatives et cités et LM).
- Développer les approches filières (filiale alimentaire comme saveurs et saisons ou réemploi avec l'entreprise le Relais et les ressourceries).

Au delà de la feuille de route de la convention de septembre 2013

- Développer l'habitat participatif avec les bailleurs sociaux, la médiation sociale en tant que métier
- Créer de l'emploi partagé et de l'entreprise partagée, la coopérative d'activité et de l'emploi
- Mobiliser le financement solidaire, les monnaies complémentaires, le retour de l'épargne locale sur les territoires
- Faciliter le recours à l'éducation populaire et aux dispositifs de la formation professionnelle

Les Pôles Territoriaux de Coopération Économiques

Coopérer et mutualiser : des principes essentiels de l'ESS et un impératif face aux crises et mutations.

Les PTCE peuvent se définir comme des « *regroupements, sur un territoire donné, d'initiatives, d'entreprises et de réseaux de l'économie sociale et solidaire associé à des PME socialement responsables, des collectivités locales, des centres de recherche et organismes de formation, qui mettent en œuvre une stratégie commune et continue de coopération et de mutualisation au service de projets économiques innovants de développement local durable* »

→ Etude engagée par le RTES sur le rôle des collectivités

Des conditions à respecter pour une rencontre durable

- Des entrepreneurs sociaux, du foncier d'activité à prix abordable, des financements publics durables, des financements privés
- Une réglementation plus souple (sur les cumuls d'aide publique et les métiers)
- Une approche de la richesse différente (indicateurs d'impact mais aussi démarche de progrès en matière d'utilité sociale)
- Un travail en transversalité dans la CT entre élus et techniciens aux différents niveaux territoriaux
- Une évaluation endo formative permanente
- Pour passer d'une économie de la réparation à une économie de la transformation.



En vous remerciant pour votre attention,
vos questions ?

www.rtes.fr
Jacques DUGHERA
jdughera@rtes.fr